

Cinq membres des FNL réfugiés au siège de la CNIDH du Burundi

RFI, 03 septembre 2011 Cinq membres des Forces nationales de libération (FNL) d'Agathon Rwasa, campent au siège de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme depuis le 1er septembre 2011. Ils se disent menacés par les Imbonerakure, les membres de la Ligue des jeunes du parti au pouvoir et la police présidentielle. Les cinq jeunes hommes vivent dans une salle d'attente de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH). Les seuls meubles sont une table et une chaise. Ils ont l'air pris au piège et refusent de se laisser photographier ou de donner leur nom. L'un d'eux souffle un prénom : « Aaron ».

« Nous avons fui la commune de Kanyosha pour échapper aux Imbonerakure* du Cnnd-FDD et surtout au service national de renseignement, le SNR, qui veulent nous tuer », explique-t-il. « Le SNR [police présidentielle, NDLR] a dressé une liste d'environ 50 membres du parti des Forces nationales de libération** de notre commune qui devraient être tués. On les accuse d'avoir repris les armes ou de ravitailler des combattants ». Depuis plusieurs mois, la ligue des droits de l'homme, Iteka, a relevé des dizaines de cas d'exécutions sommaires et de raptés de compte à Kanyosha, dans le sud de la capitale d'où sont originaires les cinq ex-combattants des Forces nationales de libération (FNL). Edouard Biha, son directeur exécutif témoigne : il n'y a pas une semaine, on a tué trois personnes en pleine journée. Ceux qui sont tués sont du mouvement des FNL. La Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) où se sont réfugiés les cinq hommes à Bujumbura, tente de désamorcer la crise. Jean-Marie Vianney Kavumbagu, vice-président de la sous-commission chargée de la protection des droits de l'homme, assure que la CNIDH est « en train de discuter avec les responsables concernés pour trouver une solution durable » et que « les premiers contacts sont "prometteurs" ». Les cas d'exécutions sommaires se sont multipliés au Burundi au cours de ces derniers mois. La justice a bien ouvert des enquêtes en 2010 sur plusieurs cas mais aucune n'a abouti jusqu'ici. L'Assemblée nationale a mis en place le 20 mai 2011 la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) composée de sept commissaires. Le président du bureau est le frère dominicain, Emmanuel Ntakarutimana. Les membres de la CNIDH sont issus de différentes organisations et associations de la société civile et de l'enseignement, reconnus pour leurs compétences en matière de droits humains. Le Burundi a été marqué par une longue guerre civile entre 1993 et 2006, qui a fait près de 300 000 morts.